

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Relative à la modification N° 5 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de COUTRAS

Le public est informé que par arrêté numéro 2019-534, Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais a prescrit l'ouverture d'une enquête publique, **relative à la modification N° 5 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de COUTRAS**, qui se déroulera du **Lundi 23 septembre au jeudi 24 octobre inclus**, soit pendant une période de 32 jours consécutifs.

A cet effet, le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux, par décision n° E19000130/33 en date du 19 août 2019 a désigné M. CHARLES Jean-Pierre, Ingénieur EDF retraité, comme commissaire-enquêteur.

Les pièces du dossier d'enquête ainsi qu'un registre préalablement ouvert, à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public :

- à la mairie de COUTRAS, 19 Place Ernest Barraud, 33230 Coutras pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie au public soit : Du Lundi au Vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 8h30 à 12 h ;
- au siège de la Communauté d'Agglomération du Libournais, siège de l'enquête, 42 rue Jules Ferry 33500 LIBOURNE, aux jours et heures d'ouverture des bureaux au public soit : Du Lundi au Vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Les personnes intéressées pourront, pendant toute la durée de l'enquête, prendre connaissance du dossier et consigner leurs observations et propositions sur les registres déposés à cet effet ou les adresser par écrit à l'adresse suivante : Communauté d'Agglomération du Libournais, à l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur, 42 rue Jules Ferry 33500 LIBOURNE, où elles seront annexées au registre et tenues à la disposition du public.

En complément, le dossier ainsi que toutes les informations relatives à l'enquête publique seront consultables pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante : www.lacali.fr

Le public pourra formuler ses observations, propositions par voie électronique à l'adresse reprise ci-après : enquetepublique@lacali.fr dans ce cas, noter en objet du courriel «*«* courrier à l'attention du commissaire enquêteur pour le projet de modification du PLU de COUTRAS*»*»

Le commissaire enquêteur recevra personnellement le public, pour recueillir ses observations, propositions à la mairie de **COUTRAS** aux jours et heures ci- après :

- **lundi 23 septembre** 14h - 16h ;
- **samedi 12 octobre** 9h -12h ;
- **mercredi 16 octobre** 9h - 12h ;
- **jeudi 24 octobre** 15h -17h ;

Le commissaire-enquêteur recevra le public dans les locaux de la Cali aux jours et heures suivants :

- **jeudi 3 octobre** 10h -12h ;

Des informations complémentaires peuvent également être demandées auprès de Monsieur Benjamin MAUFRONT au service urbanisme de la Communauté d'Agglomération du Libournais (05 33 03 00 10).

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur transmettra à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais, dans un délai d'un mois, son rapport et ses conclusions motivées qui seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête au siège de la Communauté d'Agglomération du Libournais ainsi que sur son site internet.

Au terme de l'enquête la modification N° 5 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de COUTRAS, sera soumise à l'approbation du conseil d'Agglomération du Libournais.

Le Président
Philippe BUISSON